



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAÔNE-ET-LOIRE

Service
Territoires



Monsieur le Maire Daniel PUTIN
10 place de la Mairie
71480 CHAMPAGNAT

Mâcon, le 2 février 2021

Objet

Révision de la Carte Communale

Référence

Courrier du 10 décembre 2020

Dossier suivi par

Emmanuel RATIÉ
Pôle Développement Territorial
03.85.29.56.18
06.75.35.40.45
eratie@sl.chambagri.fr

Monsieur le Maire,

Le dossier relatif au projet de révision de votre carte communale, qui nous est parvenu le 14 décembre dernier au titre des dispositions de l'article L.163-40 du Code de l'Urbanisme, a retenu toute notre attention.

Concernant le rapport de présentation et le zonage, nous apprécions la prise en compte de la place du secteur agricole sur votre commune : aucune zone constructible ne compromet à priori l'avenir des 6 sièges d'exploitation.

L'objectif démographique de la commune (l'accueil de 50 nouveaux habitants avec la construction de 25 logements neufs entre 2020 et 2030) nous semble ambitieux au vu du contexte local. D'ailleurs, la commune ne tend pas vers le zéro artificialisation nette demandé par le SRADDET Bourgogne-Franche-Comté, puisqu'elle prévoit de consommer environ 1,4 ha de parcelles agricoles.

Pour autant, nous notons que l'ensemble du développement communal se fait dans des dents creuses ou par des extensions situées dans le bourg ou dans le hameau principal Les Goys-La Ville, ce qui limite de fait la consommation de l'espace agricole et le mitage de votre territoire.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes salutations distinguées.

**Chambre d'Agriculture de
Saône-et-Loire**

59 rue du 19 mars 1962
CS70610 - 71010 Mâcon Cedex
Tél : 03 85 29 55 50
Fax : 03 85 29 56 55
Email : accueil@sl.chambagri.fr
www.sl.chambagri.fr

Le Responsable Professionnel
du Pôle Développement Territorial

Luc JEANNIN

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18 71 00045 00017
APE 9411Z

Copie adressée à la DDT à Mâcon